

N°59/2022

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2022

OBJET : Délibération pour fixer le tarif des locations pour le matériel hivernal communal

Le 28 novembre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE
Nb de membres en exercice : 16
Secrétaire de séance : GIRAUD Sylvie
Convocation en date du : 18 novembre 2022

PRESENTS : ACHIN Richard, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Richard, CATELAN Thierry, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain

EXCUSES : GALLAND Daniel, BARBAN Daniel (pouvoir donné à M. CATELAN Thierry)

ABSENT : AUBERT Sylvain

Monsieur le Maire explique que les garages de la commune ne permettent pas de mettre à l'abri l'ensemble du matériel communal pendant l'hiver. Pour faire face à cette problématique, un accord a été trouvé avec deux administrés.

M. Barthélémy Frédéric a accepté de ranger la benne et le broyeur d'accotement de la commune dans son garage pendant l'hiver. De même, M. Manuel André abrite la tractopelle dans son garage pendant la même période.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à fixer et à valider le tarif de location de ces deux garages.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de fixer le tarif de la location de chaque garage pour abriter le matériel communal à 70€ pour six mois (d'octobre à mars).
- **DECIDE** de maintenir les mêmes conditions de location (période et tarif) jusqu'à la fin du mandat en 2026 ou dans l'attente de trouver une solution en interne.
- **DECIDE** de payer cette location à M. Manuel André à compter de la saison 2022-2023
- **DECIDE** de payer cette location à M. Barthélémy Frédéric avec un effet rétroactif N -1.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

LE MAIRE,
Richard ACHIN



COMMUNE d'AUBESSAGNE